

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-742/SG/FIN accordant à M. Rsissian Pierre, directeur de la Maison Ph. Norhadian, le bénéfice du régime des magasins de dépôt pour un terre-plein d'entreposage de véhicules automobiles

n° 71-742/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
13 mai 1971

Numéro JO
n° 10 du 25/05/1971

Date du numéro
25 mai 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Reissian Pierre, directeur de la Maison Ph Norhadian à Djibouti, est admis au bénéfice du régime des magasins de dépôt pour un terre-plein sis à Ambouli et destiné seulement à l'entreposage de véhicules automobiles.